

<http://www.snetap-fsu.fr/Compte-rendu-de-l-INTER-CNS,2617.html>



Compte rendu de l'INTER CNS (Production / Aménagement) CAPA

- Les Dossiers - Pédagogie -

Date de mise en ligne : vendredi 12 avril 2013

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

L'objectif de cette seconde Inter-CNS était de discuter de la seconde hypothèse de l'étude sectorielle que la **DGER** propose de retenir.

Cette hypothèse prévoit la création de :

- un **CAPA** « ouvrier de la production agricole »
- un CAPA « ouvrier de l'entretien (et de l'aménagement) des espaces »
- un CAPA « filière hippique »
- l'obligation de choisir deux supports de formation parmi les différents supports proposés (terminologie floue « support » non clairement définie)

Les échanges ont porté essentiellement sur les points suivants :

1- La place de l'Horticulture puisque la **DGER** propose de découper l'horticulture entre les deux CAPA :

CAPA ouvrier de la production agricole	production végétale	« production animale »				
Support « travaux de... »	Grandes cultures	Vigne et vin	arboriculture	maraichage	Production horticole et pépinière	...
CAPA ouvrier de l'entretien (et de l'aménagement) des espaces	travaux paysagers et espaces horticulture		Sylviculture et travaux forestiers			

La quasi-totalité des participants se sont exprimés contre ce découpage entre « l'horticulture comestible » et la « non comestible », au bénéfice de la filière production (à noter que l'argument principal de la DGER est que se développe en aménagement les jardins potagers

d'ornementation et qu'il fallait aussi ajouter un troisième support dans le CAPA aménagement puisque le choix doit être donné aux établissements entre plus de deux supports (sic !).

A priori, la DGER devrait revoir sa copie.

La séparation du maraichage et des productions horticoles a aussi fait débat, les techniques de cultures étant proches, ce qui n'est pas le cas de la pépinière.

La question d'acquérir successivement les certifications des différents supports est posée (sous forme de CS ?)

2 -La revendication particulièrement forte de l'UNEP d'obtenir un CAPA « jardinier paysagiste », facilement identifiable et qui recouvrirait l'intégralité des métiers de l'aménagement paysager et espaces naturels/ruraux, ce à quoi s'opposent les Entrepreneurs du territoire.

L'intitulé CAPA « ouvrier de l'entretien (et de l'aménagement) des espaces » interroge : doit-on entendre le terme « aménagement » comme un terme professionnel global, ou souhaite-on une formation qui vise à la fois l'entretien et la création (« aménagement »), ce qui est plus large. L'UNEP souhaite un référentiel professionnel quasi identique à l'actuel visant la formation d'un jardinier sachant faire l'ensemble des travaux courants dans un jardin. Pourtant, n'est-ce pas le moment de mieux définir les objectifs professionnels de chaque diplôme (CAPA-Bac pro-[BTS](#)), en allégeant les objectifs du CAPA ? (SNETAP, FEP-[CFDT](#), [UNREP](#), [FO](#) ...).

La décision a été prise de reporter la réflexion du périmètre du CAPA « aménagement » à plus tard : une [CNS](#) aménagement devrait être convoquée en juin prochain.

3- La question des deux supports a également été longtemps débattue. La question a été posée pour les CAPA « vigne et vin ». Quel pourra être le second support de formation dans ces [régions](#) viticoles hyper-spécialisées ? La DGER a expliqué que l'idée était de ne pas caler un CAPA sur un seul type de métier. Le [DRIF](#) Gilles Tatin (Centre) nous a expliqué qu'il s'était servi de la situation du vignoble du val de Loire en expliquant qu'il était tout à fait possible d'associer la viticulture et l'arboriculture ou l'horticulture.... Quid des autres régions (Bourgogne, Champagne...) ? La question de l'obligation de 2 supports pourra se poser aussi pour les autres spécialités.

Quelle identification au métier si il y a 2 supports de même valeur (l'intitulé du CAPA resterait d'ailleurs très général « ouvrier de la production agricole ») ?

La question des stages mais surtout des contrats d'apprentissage se pose (50% des CAPA sont apprentis) : faudrait-il passer 2 contrats successifs dans les 2 supports professionnels ou expliquer aux entreprises que leur apprenti étudie une spécialité autre que la leur ?

Enfin, si pour la production agricole les supports peuvent être nombreux, il n'en est pas de même pour l'aménagement, pour la filière hippique et pour les services. Attention à l'application d'une règle en production agricole non applicable dans les autres options.

La DGER va réfléchir à l'inflexion à donner à cette consigne des deux supports en précisant qu'un seul support sera utilisé pour l'évaluation...Il faudra être vigilant sur cet aspect

4 - Pour le secteur hippique : décision de la disparition du CAPA « soigneurs d'équidés » du secteur pour une intégration d'un support « équin » dans le CAPA « ouvrier de la production agricole » ; nouvelle dénomination du CAPA « lad-Jockey-Lad driver » qui deviendra « lad soigneur-cavalier d'entraînement » (8 CAPA en France, un à Laval, deux MFR et UNREP)

5 -D'autres questions ont été évoquées mais renvoyées aux prochaines CNS Études Générales, notamment la question de l'évaluation ([UC](#), [CCF](#)...) ou encore la question de la poursuite possible d'études (Bac Pro, CS, BPA, CQP) ; le profil particulier des jeunes en CAPA souvent en situation de décrochage scolaire ainsi que la place des disciplines générales seront traités ultérieurement.

Nous demandons la réalisation d'une étude concernant les taux de réussite en CAPA UC, tenant compte des 5 ans pour acquérir complètement le diplôme.

Réflexion : Le choix d'une seule procédure de certification est-il possible : les UC ne concernant que la formation continue et l'apprentissage ?

6- Conclusions :

C'est le CAPA « ouvrier de la production agricole » qui sera le CAPA réformé pour la rentrée de septembre 2014. Le CAPA « ouvrier de l'entretien (et de l'aménagement) des espaces » étant envisagé pour 2015. La DGER ne pouvant pas mener les 2 réflexions parallèlement...

En filière hippique, le support « maréchalerie » semble aussi poser des problèmes quant à la forte utilisation de matériel dangereux : le niveau CAPA est-il pertinent ?

Pour les Services en milieu rural... pas d'échéances données.

La prochaine réunion : CNS Études Générales le 17 avril prochain. Matin.

Fabrice CARDON - Claire PINAULT